



Bulletin Officiel

N° 4222 Mercredi 31 Octobre 2012

— 17^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DE PRESSE

SMG 2

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

TUNISIE LEASING 2012-2 3-7

DESIGNATION D'UN INTERMEDIAIRE AGREE MANDATE

BTK 8

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

AIR LIQUIDE 9-10

TUNISIE LAIT 11

BH 12-13

COURBE DES TAUX 14

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 15-16

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30/09/2012

- FIDELITY OBLIGATION SICAV
- AL HIFADH OBLIGATION SICAV
- UNIVERS OBLIGATION SICAV

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE MAGASIN GENERAL-SMG-

18, rue Kamel Atatürk 1001- Tunis

Entrée de la société ISMS (groupe AUCHAN) dans le capital de la société Magasin Général.

A la suite du communiqué publié au BO du CMF n° 4216 du 22 octobre 2012, la société Magasin Général et la société ISMS (groupe Auchan) informent qu'elles ont définitivement signé les accords, en date du mardi 30 octobre 2012.

En conséquence le groupe Auchan, via sa filiale la Société New Corp, détient aujourd'hui 10% du capital de la société Magasin Général.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre de l'exercice 2012 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2013. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

EMPRUNT OBLIGATAIRE « Tunisie Leasing 2012-2 »

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING réunie le 24/05/2011 a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 100 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le 26/04/2012 a décidé d'émettre l'emprunt obligataire « TL 2012-2 » d'un montant de 20 millions de dinars, susceptible d'être porté à 30 millions de dinars. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+1% brut l'an au minimum et TMM+2,25% brut l'an au maximum pour le taux variable et entre 5,75% brut l'an au minimum et 6,75% brut l'an au maximum pour le taux fixe avec précision que : « les taux et la durée seront fixés par la Direction Générale à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché ».

A cet effet, la Direction Générale a fixé les durées de l'emprunt et les taux d'intérêt comme suit :

- Catégorie A : 6,30% brut l'an et/ou TMM+1,75% sur 5 ans.
- Catégorie B : 6,40% brut l'an sur 7 ans avec 2 années de grâce.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

L'emprunt obligataire « TUNISIE LEASING 2012-2 » est d'un montant de 20 Millions de dinars, susceptible d'être porté à 30 Millions de dinars, divisé en 200 000 obligations, susceptibles d'être portés à 300 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « Tunisie Leasing 2012-2 » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **12/11/2012** et clôturées sans préavis au plus tard le **15/01/2013**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 Dt) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15/01/2013**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15/01/2013**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **08/02/2013** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

- Suite -

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **12/11/2012** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence du siège, Agence Jérusalem, Marsa, Sfax, Sousse, Nabeul, Kélibia, Monastir et Djerba) et des autres intermédiaires en bourse.

But de l'émission :

TUNISIE LEASING, de part son statut d'établissement de crédit, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Economie.

A ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

TUNISIE LEASING a prévu pour l'année 2012 des mises en force qui s'élèvent à 299 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de 110 millions de dinars par des emprunts obligataires (dont 20 millions susceptibles d'être portés à 30 millions de dinars, objet de la présente émission), 96 millions de dinars par d'autres emprunts à moyen terme et par l'encaissement des crédits de leasing accordés durant les années passées.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

Nature, forme et délivrance des titres :

Dénomination de l'emprunt : « TUNISIE LEASING 2012-2 »

Nature des titres : Titres de créance.

Forme des obligations : Les obligations seront nominatives.

Catégorie des titres : Ordinaire

La législation sous laquelle les titres sont créés : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre1, sous titre 5 chapitre 3 : des obligations.

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par l'intermédiaire mandaté agréé (TUNISIE VALEURS).

Prix de souscription et d'émission : 100 dinars par obligation, payables à la souscription. Les intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 15/01/2013, seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 15/01/2013, seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le 15/01/2013 et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : A la souscription.

Taux d'intérêts : Les obligations «TUNISIE LEASING 2012-2» seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +1,75% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 175 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1.

- Suite -

- Taux fixe : 6,30% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans avec 2 années de grâce

Taux fixe de 6,40% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. L'emprunt sera amorti en totalité le 15/01/2018 pour la catégorie A et le 15/01/2020 pour la catégorie B.

Prix de remboursement : le prix de remboursement est de 100DT par obligation.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le 15/01 de chaque année.

Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le 15/01/2014.

Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le 15/01/2014 et le premier remboursement en capital aura lieu le 15/01/2016.

La dernière échéance est prévue pour le 15/01/2018 pour la catégorie A et le 15/01/2020 pour la catégorie B. Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de 6,30% l'an (pour la catégorie A) et 6,40% l'an (pour la catégorie B).

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de septembre qui est égale à 3,535% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 5,285%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 1,75% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et durée de l'emprunt :

Durée totale: Les obligations «TUNISIE LEASING 2012-2» sont émises selon deux catégories : une catégorie A sur une durée de 5 ans et une catégorie B sur une durée de 7 ans avec deux années de grâce.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de 3 ans pour la catégorie A et 5 ans pour la catégorie B.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de 2,773 années (pour la catégorie A) et 4,387 années (pour la catégorie B).

- Suite -

Mode de placement : L'emprunt obligataire «TUNISIE LEASING 2012-2» est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence du siège, Agence Jérusalem, Marsa, Nabeul, Kélibia, Sfax, Sousse, Monastir, et Djerba) et des autres intermédiaires en bourse.

Notation de la société: En date du 22 avril 2010, l'agence de notation Fitch Rating a confirmé les notes attribuées sur l'échelle nationale à Tunisie Leasing à BBB+ (tun) pour la note à long terme avec perspective d'évolution stable et F2 (tun) pour la note à court terme.

Dans un communiqué de presse en date du 04 juillet 2011, l'agence internationale de notation Fitch Ratings a mis sous surveillance négative la notation de Tunisie Leasing au vu du contexte économique instable.

Dans sa lettre de notation, datée du 21 novembre 2011, cette surveillance négative a été levée sur les notes à long et court terme attribuées à Tunisie Leasing.

Dans la lettre de notation du 9 août 2012, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à BBB+(tun) et sa note à court terme à F2(tun), avec perspective stable.

Notation de l'emprunt: L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note BBB+ (tun) à l'emprunt objet de la présente émission en date du 24 octobre 2012.

La note BBB+ à long terme correspond, sur l'échelle de notation de Fitch Ratings, à des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes + et – marquent des nuances de qualité.

TUNISIE LEASING s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de l'emprunt, afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière.

Organisation de la représentation des obligataires : Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres : Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable, les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre de comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1^{er} janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1500 Dt) sans que ce montant n'excède mille dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

- Suite -

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :**Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations détenues et la tenue du registre des obligations de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2012-2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE VALEURS, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité y afférente.

Marché des titres : Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2012-2 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : TUNISIE LEASING s'engage dès la clôture de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2012-2 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le n°12 du 25/10/2012, d'un document de référence « Tunisie Leasing 2012 » enregistré auprès du CMF en date 25/10/2012 sous le n°11-009 et des indicateurs d'activité de Tunisie Leasing relatifs au 4^{ème} trimestre 2012, pour placement sollicité après le 20 janvier 2013.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès TUNISIE LEASING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, Imme Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène, tous les intermédiaires en Bourse, et sur le site internet du C www.cmf.org.tn.

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 4^{ème} trimestre 2012 seront publiés au bulletin officiel du CMF au tard le 20 janvier 2013.

AVIS DES SOCIETES

DESIGNATION D'UN INTERMEDIAIRE AGREE MANDATE

**LA BANQUE TUNISO-KOWEITIEUNE - BTK-
SIEGE SOCIAL : 10bis, Avenue Mohamed V -BP 49 – 1001 Tunis**

La Banque Tuniso-Koweitienne -Groupe BPCE- porte à la connaissance des porteurs d'obligations de l'emprunt obligataire « BTK 2012-1 », qu'elle a désigné la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière « SCIF », intermédiaire en bourse, sise à l'Immeuble El Faouz, les berges du Lac, 1053 Tunis, comme intermédiaire agréé mandaté pour l'établissement et la délivrance aux obligataires des attestations portant sur le nombre des obligations détenues et la tenue du registre des obligations de cet emprunt, et ce, conformément à l'article 2 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**AIR LIQUIDE TUNISIE**

Siège social : 37, Rue des Entrepreneurs - Z.I. La Charguia II - 2035 Ariana Aéroport

société AIR LIQUIDE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre 2012 :

		Trimestre 3 de l'exercice comptable	Trimestre 3 de l'exercice comptable	Du Début de l'exercice comptable 2012 à la fin du 3ème Trimestre	Du Début de l'exercice comptable 2011 à la fin du 3ème Trimestre	Exercice Comptable
Unités		2 012	2 011	2 012	2 011	2 011
Revenus (local & export) ;	DT	6 639 296	5 712 256	20 722 567	16 258 471	22 077 778
A l'export	DT	2 044 108	1 640 522	6 170 408	4 780 121	5 690 128
Sur le marché Local	DT	4 595 188	4 071 735	14 552 160	11 478 350	16 387 650

		Trimestre 3 de l'exercice comptable	Trimestre 3 de l'exercice comptable	Du Début de l'exercice comptable 2012 à la fin du 3ème Trimestre	Du Début de l'exercice comptable 2011 à la fin du 3ème Trimestre	Exercice Comptable
Unités		2 012	2 011	2 012	2 011	2 011
Production (en volume) ;						
Volumes de Production						
Production Totale	Tonnes	9 304	7 710	28 453	21 933	30 939

		Trimestre 3 de l'exercice comptable	Trimestre 3 de l'exercice comptable	Du Début de l'exercice comptable 2012 à la fin du 3ème Trimestre	Du Début de l'exercice comptable 2011 à la fin du 3ème Trimestre	Exercice Comptable
		2 012	2 011	2 012	2 011	2 011
Marge sur coût matières;	DT	4 783 143	3 931 471	16 501 260	12 624 002	18 848 084
Valeur ajoutée brute ;	DT	3 294 801	2 743 126	12 149 117	9 185 002	13 898 890
Excédent brut d'exploitation ;	DT	1 961 346	1 789 905	8 623 012	6 404 439	10 306 049
Fonds de roulement ;	DT	832 849	1 263 495	21 176 916	12 088 182	13 364 193
Besoins en fonds de roulement ;	DT	4 837 589	4 493 691	28 947 275	22 169 616	21 947 660
Dotations aux amortissements et aux provisions;	DT	1 252 291	839 102	3 573 874	2 512 652	3 361 258
Endettement net;	DT	4 004 740	3 230 196	7 770 359	10 081 434	8 583 467
Investissements		1 589 705	1 874 965	3 573 024	4 175 708	4 684 879
Effectif		115	104	115	104	102

- Suite -

COMMENTAIRES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30 SEPTEMBRE 2012

- Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels publiés ci-dessus, sont issues de notre comptabilité. Les comptes ont été élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par les normes, appliqués de façon constante.
- Hausse de 27.5% du chiffre d'affaires par rapport aux données de la même période de l'exercice 2011.
- La production à fin septembre 2012 a enregistré une augmentation de 29,7% par rapport à fin Septembre 2011.
- Les indicateurs de marge, de résultats intermédiaires de gestion et de besoin en fonds de roulement ne peuvent être appréciés qu'au niveau des résultats consolidés des sociétés du Groupe.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**TUNISIE LAIT**

Siège social : Centrale Laitière de Sidi Bou Ali 4040 SOUSSE

La Société TUNISIE LAIT publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2012.

Désignations	3eme TRIMESTRE		A FIN SEPTEMBRE		ANNUEL
	2011	2012	2011	2012	2011
Revenus (en millions de dinars)	27,306	28,052	69,14 0	76,113	89,468
Production (en millions de litres)	20,37	19,960	55,13	70,613	76,377
Investissements (en millions de dinars)	1,219	0,477	4,937	2,970	7,153
Endettement (en millions de dinars)			59,8	58,053	56,747
à long terme			32%	31%	31%
à court terme			68%	69%	69%

Formules :

Revenus = chiffre d'affaires HT.

Production = volume de la production

Endettements = passifs courants + passifs non courants.

Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs :

Les indicateurs ont été établis en appliquant les principes et conventions comptables.

Commentaires :

Un niveau d'activité du 3^{ème} trimestre 2012 comparable à celui du 3^{ème} trimestre 2011 malgré la baisse des exportations.

Le chiffre d'affaires cumulé à fin septembre 2012 a enregistré une hausse de 10 %, et la production cumulée de 28 %. La hausse de la production est dictée par l'augmentation des ventes et le besoin d'avoir un stock suffisant de régulation.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE DE L'HABITAT-BH

Siège Social : 18, Avenue Mohamed V 1080 -Tunis

La BANQUE DE L'HABITAT publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2012.

	(EN DINARS)				
	3 EME TRIMESTRE		CUMUL A LA FIN DU 3 EME TRIMESTRE		AU
	2012	2011	2012	2011	31/12/2011 (**)
1- PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	81 015 568	79 181 892	232 063 888	238 619 784	317 688 615
INTERETS	65 967 455	64 703 061	188 169 590	193 751 389	254 788 521
COMMISSIONS EN PRODUITS	10 189 108	8 942 912	29 209 883	26 867 739	36 810 466
REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET D'INVESTISSEMENT	4 859 005	5 535 919	14 684 415	18 000 656	26 089 628
2- CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	32 180 089	32 308 765	91 939 378	98 955 048	129 450 088
INTERETS ENCOURUS	30 932 549	31 084 567	88 544 332	95 678 125	124 859 087
COMMISSIONS ENCOURUES	1 247 540	1 224 198	3 395 046	3 276 923	4 591 001
AUTRES CHARGES	0	0	0	0	0
3- PRODUITS NET BANCAIRE	48 835 479	46 873 127	140 124 510	139 664 736	188 238 527
4- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	3 024 560	2 726 676	9 241 754	8 582 460	11 451 126
5- CHARGES OPERATOIRES, DONT (*) :	26 994 025	22 276 977	73 728 842	65 834 176	90 787 254
FRAIS DE PERSONNEL	22 095 021	18 710 789	59 343 708	52 821 062	72 845 732
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	4 899 004	3 566 188	14 385 134	13 013 114	17 941 522
6- STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	-	-	399 415 964	438 138 756	395 866 358
PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL	-	-	147 685 612	188 185 104	145 989 602
PORTEFEUILLE-TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-	251 730 352	249 953 652	249 876 756
7- ENCOURS DES CREDITS	-	-	4 256 091 879	4 229 189 608	4 259 203 520
8- ENCOURS DES DEPOTS, DONT:	-	-	3 597 073 273	3 261 306 712	3 332 312 209
DEPOTS A VUE	-	-	1 034 921 966	915 557 353	829 957 972
DEPOTS D'EPARGNE	-	-	1 387 937 865	1 315 790 909	1 334 789 230
9- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	-	-	516 633 967	557 523 084	538 047 547
10- CAPITAUX PROPRES	-	-	442 901 032	451 763 324	441 333 888
(*) Les charges opératoires ne tiennent pas en considération les dotations aux provisions et aux amortissements sur immobilisations					
(**) Chiffres retraités					

**COMMENTAIRE SUR LES PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITE
AU 30/09/2012**

I- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels de la Banque, arrêtés au 30 septembre 2012, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

- Suite -

II- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1- Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire :

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative au troisième trimestre de l'exercice 2012.

Les intérêts et les commissions bancaires courus et non échus au 30/09/2012 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

2- Les règles de prise en compte des charges :

Les charges d'intérêts et les commissions encourues ainsi que les frais de personnel et charges générales d'exploitation sont pris en compte pour leurs montants se rapportant au troisième trimestre 2012.

III- FAITS SAILLANTS

L'activité de la Banque durant le troisième trimestre 2012, par rapport au troisième trimestre 2011, s'est caractérisée essentiellement par :

- Un accroissement de l'encours des créances sur la clientèle pour un montant de 27 millions de dinars soit 0,64%, provenant principalement de l'augmentation des crédits commerciaux et des crédits immobiliers.
- Une augmentation des dépôts de la clientèle pour un montant de 336 millions de dinars , provenant essentiellement de l'évolution positive des dépôts de l'épargne à raison de 72 millions de dinars et des dépôts à vue de 119 millions de dinars conjuguée à une baisse des dépôts à échéance.
- Une diminution des produits d'exploitation bancaire de 6,6 millions de dinars soit 2,75 %, résultant du repli des intérêts et revenus du portefeuille titre commercial atténué par la reprise du niveau des commissions de l'ordre de 2,3 millions de dinars.

Egalement les charges d'exploitation bancaire composées principalement des intérêts et commissions encourus en faveur de la clientèle ont marqué une baisse importante de l'ordre de 7 millions de dinars consécutivement à la baisse du taux moyen du marché monétaire et des dépôts à terme

- Une légère augmentation du produit net bancaire de 0,5 millions de dinars soit 0,33%, provenant essentiellement de l'évolution positive des commissions de l'ordre de 2,3 millions de dinars.
- Une augmentation des frais de personnel de 6,5 millions de dinars provenant principalement de l'augmentation réglementaire des salaires.
- Une diminution des emprunts de 7,33%, provenant du remboursement :
 - * de l'emprunt subordonné pour un montant de 14 millions de dinars,
 - * de l'emprunt BAD pour un montant de 15 millions de dinars
 - * de l'emprunt BEI pour un montant de 7 millions de dinars.
 Et de La baisse des ressources budgétaires de 2 millions de dinars.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 31 OCTOBRE 2012

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	3,954%		
TN0008002586	BTC 52 SEMAINES 27/11/2012		3,980%	
TN0008002594	BTC 52 SEMAINES 25/12/2012		4,008%	
TN0008002602	BTC 52 SEMAINES 15/01/2013		4,030%	
TN0008002644	BTC 52 SEMAINES 19/02/2013		4,065%	
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,085%	1 002,965
TN0008002669	BTC 52 SEMAINES 19/03/2013		4,093%	
TN0008002685	BTC 52 SEMAINES 24/04/2013		4,129%	
TN0008002701	BTC 52 SEMAINES 21/05/2013		4,156%	
TN0008002727	BTC 52 SEMAINES 18/06/2013		4,185%	
TN0008002743	BTC 52 SEMAINES 16/07/2013		4,213%	
TN0008002784	BTC 52 SEMAINES 24/09/2013		4,283%	
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,300%	1 016,263
TN0008002792	BTC 52 SEMAINES 22/10/2013	4,311%		
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,594%	1 039,523
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,734%	1 055,368
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,083%	1 039,717
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"	5,481%		987,161
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,576%	989,786
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,712%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,884%	1 034,075
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,174%		967,060
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,178%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,183%	964,423
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,256%	1 044,383
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,262%		952,121

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2011	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	139,456	142,805 142,816		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,243	12,540 12,541		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,254	1,288 1,288		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	33,855	34,861 34,864		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	46,265	47,462 47,478		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	161,841	173,379 172,880		
7	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	553,356	592,930 591,478		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	132,650	137,551 137,232		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,190	127,802 127,731		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	115,695	118,407 118,338		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,779	116,022 115,912		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	94,632	95,003 94,594		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	152,627	146,474 145,748		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	98,790	109,299 109,401		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,658	107,147 106,929		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 288,506	1 330,015 1 336,762		
17	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT *	AXIS GESTION	05/02/04	2 229,791	2 333,989 2 344,298		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	106,792	108,444 110,181		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	110,906	106,879 107,436		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	121,415	122,697 123,431		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 186,909	1 212,571 1 218,248		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	124,072	133,898 135,893		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,796	15,788 16,015		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 792,770	6 005,193 6 035,346		
25	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	-	5 000,000 5 000,000		
26	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 641,348	6 792,697 6 802,674		
27	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,217	2,342 2,362		
28	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,845	1,958 1,969		
29	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,131	1,265 1,284		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
30	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	15/05/12	3,845	107,705	106,557 106,567
31	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	10/04/12	3,670	104,453	103,604 103,616
32	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	03/04/12	3,916	105,332	104,672 104,681
33	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/12	4,444	103,098	101,803 101,814
34	TUNIS O-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	07/05/12	3,986	103,394	102,500 102,511
35	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	29/05/12	3,786	107,215	106,081 106,090
36	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	28/05/12	3,881	103,772	103,000 103,011
37	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	19/04/12	3,918	103,897	102,964 102,973
38	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	19/04/12	3,841	104,077	103,394 103,405
39	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	31/05/12	3,462	105,536	104,799 104,809
40	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	31/05/12	4,343	102,558	101,009 101,019
41	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	15/03/12	3,960	104,185	103,269 103,279
42	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/12	3,422	103,891	103,150 103,159
43	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	30/05/12	3,588	106,625	105,830 105,839
44	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	17/04/12	3,763	105,870	104,838 104,848
45	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/12	3,137	102,845	101,899 101,907
46	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/12	3,552	102,760	101,785 101,794
47	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	28/05/12	3,625	104,226	103,616 103,625
48	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	28/05/12	3,885	102,393	101,735 101,747
49	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	09/05/12	3,356	103,270	102,773 102,783
50	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/12	2,837	103,752	103,534 103,542
51	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	28/05/12	3,931	102,538	101,641 101,651
52	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	25/04/12	3,766	104,231	103,253 103,262
53	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	25/05/12	3,274	104,650	103,951 103,960
54	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	01/06/12	3,369	102,003	101,354 101,363

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE

55	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/12	0,397	10,514	10,396	10,397
56	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	22/05/12	3,915	103,618	102,687	102,706
57	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	2,731	102,703	102,848	102,858

FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE

58	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	3,938	101,539	100,392	100,457
----	---------------------------	-----	----------	----------	-------	---------	---------	---------

SICAV MIXTES

59	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	15/05/12	1,023	75,203	73,748	73,591
60	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	2,267	147,820	158,340	157,995
61	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	22,396	1 463,682	1573,796	1570,725
62	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	19/04/12	2,423	113,852	115,014	114,837
63	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	19/04/12	1,641	115,394	115,302	115,198
64	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	28/05/12	0,828	91,299	96,477	95,828
65	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/03/12	0,386	16,380	16,925	16,912
66	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/03/12	3,898	273,836	276,209	275,503
67	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	18/05/12	1,417	46,324	43,526	43,647
68	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	25/05/12	5,701	2 354,600	2 609,452	2 610,676
69	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	17/05/12	1,467	79,795	82,533	82,684
70	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	15/05/12	1,309	58,215	60,088	60,088
71	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	01/06/12	1,215	101,727	102,145	101,962
72	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	01/06/12	1,424	112,003	114,868	114,628
73	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	01/06/12	0,331	104,614	107,522	106,979

FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE

74	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/12	0,288	11,729	11,654	11,644
75	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/12	0,207	12,678	12,712	12,690
76	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/12	0,175	16,937	16,315	16,266
77	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/12	0,325	16,905	16,566	16,493
78	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/12	0,167	12,027	12,914	12,891
79	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,142	10,954	10,945
80	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,126	10,662	10,656
81	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,133	10,704	10,700
82	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	1,975	125,099	130,464	130,124
83	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	2,252	124,029	129,159	128,775
84	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	31/05/12	0,032	10,196	11,367	11,343
85	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/12	0,640	117,513	119,380	119,106
86	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	25/05/12	0,181	19,772	20,943	20,887
87	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	101,513	94,034	93,600
88	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	102,065	94,052	93,642
89	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	-	-	-	98,879	98,763
90	BIATCAPITAL CROISSANCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	-	103,148	102,675
91	BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	-	101,606	101,341
92	BIATCAPITAL PRUDENCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	-	101,551	101,296

FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE

93	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	11/04/12	2,860	98,979	99,548	100,270
94	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	11/04/12	1,540	106,970	114,855	117,014
95	FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	19/04/12	3,066	142,370	141,261	143,763
96	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	31/05/12	0,048	10,736	11,364	11,483
97	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	1,316	115,406	122,394	123,616
98	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	2,626	115,213	117,869	118,421
99	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,257	102,389	105,796	106,189
100	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	101,337	104,243	104,806
101	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,526	182,341	191,309	192,227
102	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,935	163,739	166,357	167,154
103	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	3,732	142,390	144,160	144,715
104	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	21/05/12	64,642	9 931,269	10 512,111	10 562,708
105	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	195,636	222,284	224,577
106	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	135,391	144,983	146,461
107	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 499,251	1 596,231	1 614,265
108	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,083	113,265	115,466
109	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	97,771	94,140	94,994
110	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	115,135	122,148	122,405
111	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/12	115,372	10 118,317	9 727,703	9 774,727

* Initialement dénommé FCP AXIS CAPITAL PROTEGE

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériésPrix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en susLe Président du CMF
Mr. Salah EssayelIMPRIMERIE
du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2012****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES
AU 30 SEPTEMBRE 2012**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni 10 mars 2011 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «FIDELITY OBLIGATIONS SICAV» pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 275.249.633, un actif net de D : 268.209.594 et un bénéfice de la période de D : 2.166.027.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «FIDELITY OBLIGATIONS SICAV», comprenant le bilan au 30 septembre 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 septembre 2012, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.
4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que :
 - Les disponibilités et les placements monétaires représentent à la clôture de la période 18,50% du total des actifs, se situant ainsi au-dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
 - Les emplois en titres émis par « AMEN BANK » représentent à la clôture de la période 11,15% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 22 Octobre 2012

Le Commissaire aux Comptes
FINOR
Fayçal DERBEL

BILAN
(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/09/2012	30/09/2011	31/12/2011
Portefeuille-titres	4	224 309 319	225 587 686	211 191 826
Obligations et valeurs assimilées		215 510 944	220 404 487	205 965 042
Titres OPCVM		8 798 375	5 183 199	5 226 784
Placements monétaires et disponibilités		50 914 307	45 308 853	54 957 758
Placements monétaires	5	38 800 081	36 788 519	46 454 160
Disponibilités		12 114 226	8 520 334	8 503 598
Créances d'exploitation	10	26 007	24 324	370 806
TOTAL ACTIF		275 249 633	270 920 863	266 520 390
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	595 282	612 398	602 193
Autres créditeurs divers	9	6 444 757	491 487	22 965
TOTAL PASSIF		7 040 039	1 103 885	625 158
ACTIF NET				
Capital	13	261 245 319	262 290 487	256 445 857
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		97	1 213	1 186
Sommes distribuables de l'exercice en cours		6 964 178	7 525 278	9 448 189
ACTIF NET		268 209 594	269 816 978	265 895 232
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		275 249 633	270 920 863	266 520 390

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2012</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2012</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2011</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2011</i>	<i>Année 2011</i>
Revenus du portefeuille-titres	6	2 354 616	7 697 633	2 497 959	8 197 863	10 610 627
Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 354 616	6 849 194	2 496 618	7 227 785	9 636 331
Revenus des titres OPCVM		-	848 439	1 341	970 078	974 296
Revenus des placements monétaires	7	431 782	1 223 415	409 106	1 296 504	1 690 948
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		2 786 398	8 921 048	2 907 065	9 494 367	12 301 575
Charges de gestion des placements	11	(595 884)	(1 775 250)	(612 999)	(1 783 632)	(2 386 426)
REVENU NET DES PLACEMENTS		2 190 514	7 145 798	2 294 066	7 710 735	9 915 149
Autres charges	12	(67 540)	(200 912)	(70 902)	(203 728)	(271 946)
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 122 974	6 944 886	2 223 164	7 507 007	9 643 203
Régularisation du résultat d'exploitation		151 720	19 292	(85 156)	18 271	(195 014)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		2 274 694	6 964 178	2 138 008	7 525 278	9 448 189
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(151 720)	(19 292)	85 156	(18 271)	195 014
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		43 053	141 906	69 959	5 710	9 976
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur titres		-	(840 423)	54 331	(832 324)	(741 332)
RESULTAT DE LA PERIODE		2 166 027	6 246 369	2 347 454	6 680 393	8 911 847

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 1/07 au 30/09/2012</i>	<i>Période du 1/01 au 30/09/2012</i>	<i>Période du 1/07 au 30/09/2011</i>	<i>Période du 1/01 au 30/09/2011</i>	<i>Année 2011</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	2 166 027	6 246 369	2 347 454	6 680 393	8 911 847
Résultat d'exploitation	2 122 974	6 944 886	2 223 164	7 507 007	9 643 203
Variation des plus (ou moins) valeur potentielles sur titres	43 053	141 906	69 959	5 710	9 976
Plus (ou moins) valeur réalisées sur cession de titres	-	(840 423)	54 331	(832 324)	(741 332)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(9 567 841)	-	(9 271 632)	(9 271 632)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	8 617 391	5 635 834	(1 833 815)	(17 935 038)	(24 088 238)
Souscriptions					
- Capital	88 312 727	262 770 276	88 169 915	246 097 458	334 485 816
- Régularisation des sommes non distribuables	(242 708)	(420 648)	(304 955)	(492 293)	(751 757)
- Régularisation des sommes distribuables	1 947 549	6 622 575	2 132 846	6 411 561	9 315 576
Rachats					
- Capital	(79 822 684)	(257 271 367)	(89 923 705)	(262 934 969)	(357 280 376)
- Régularisation des sommes non distribuables	218 333	419 718	310 095	487 464	764 089
- Régularisation des sommes distribuables	(1 795 826)	(6 484 720)	(2 218 011)	(7 504 259)	(10 621 586)
VARIATION DE L'ACTIF NET	10 783 418	2 314 362	513 639	(20 526 277)	(24 448 023)
ACTIF NET					
En début de période	257 426 176	265 895 232	269 303 339	290 343 255	290 343 255
En fin de période	268 209 594	268 209 594	269 816 978	269 816 978	265 895 232
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	2 481 814	2 511 103	2 586 396	2 733 682	2 733 682
En fin de période	2 564 948	2 564 948	2 569 271	2 569 271	2 511 103
VALEUR LIQUIDATIVE	104,567	104,567	105,017	105,017	105,888
TAUX DE RENDEMENT	0,81%	2,31%	0,86%	2,45%	3,27%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30 SEPTEMBRE 2012**

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 12 Mars 2002 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 25 Décembre 2001.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY OBLIGATIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2012, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2012 à D : 224.309.319 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2012	% Actif net
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>		208 348 730	215 510 944	80,35%
Obligation de sociétés		141 329 485	144 003 722	53,69%
AB SUB 2008-01 A	20 000	1 466 640	1 494 432	0,56%
AB SUB 2008-01 A	15 000	1 099 980	1 120 824	0,42%
AB SUB 2008-01 B	20 000	1 600 000	1 632 656	0,61%
AB SUB 2009 TF 5.45%	10 000	866 660	904 498	0,34%
AB SUB 2009 TV TMM+0.85%	60 000	5 199 960	5 380 418	2,01%
AB SUB 2010 TV TMM+0.85%	80 000	6 933 280	6 955 552	2,59%
AB SUB 2010 TV TMM+0.85%	10 000	866 660	869 444	0,32%
AB SUB 2011/1 TF	25 000	2 250 000	2 251 500	0,84%
AB SUB 2011/1 TV TMM+1%	25 000	2 250 000	2 251 100	0,84%
AB SUB 2012 TF 6.25%	12 000	1 200 000	1 202 304	0,45%
AB SUB 2012 TV TMM+1.3%	38 000	3 800 000	3 805 959	1,42%
AMEN BANK 2007	40 000	2 000 000	2 049 632	0,76%
AIL 2009-1	5 000	200 000	206 296	0,08%
AIL 2010-1	15 000	900 000	918 228	0,34%

AIL 2011-1 TF 5.75%	5 000	400 000	407 864	0,15%
AIL 2011-1 TF 5.75%	2 500	200 000	203 932	0,08%
AIL 2012/1 TF 6%	20 000	2 000 000	2 036 560	0,76%
ATB 2007/1	50 000	4 000 000	4 065 360	1,52%
ATB SUB 2009 A1	15 000	1 200 000	1 215 072	0,45%
ATB SUB 2009 A2	20 000	1 750 000	1 773 264	0,66%
ATB SUB 2009 B1	5 000	500 000	508 308	0,19%
ATB SUB 2009 B2	10 000	1 000 000	1 017 200	0,38%
ATL 2006/1	39 500	790 000	802 166	0,30%
ATL 2008/1	10 000	200 000	203 536	0,08%
ATL 2009	20 000	800 000	814 368	0,30%
ATL 2009/2 TF 5.25%	5 000	400 000	400 276	0,15%
ATL 2009/2 TV TMM+0.75%	15 000	1 200 000	1 200 672	0,45%
ATL 2009/3 TF 5.125%	15 000	900 000	927 900	0,35%
ATL 2009/3 TV TMM+0.625%	10 000	600 000	615 192	0,23%
ATL 2009/3 TV TMM+0.625%	15 000	900 000	922 788	0,34%
ATL 2010/1 TF 5.125%	15 000	900 000	905 484	0,34%
ATL 2010/1 TF 5.25%	5 000	300 000	301 828	0,11%
ATL 2010/1 TV 1TMM+0.75%	15 000	900 000	904 836	0,34%
ATL 2010/1 TV TMM+0.75%	15 000	900 000	904 836	0,34%
ATL 2010/2 TF 5.5%	10 000	1 000 000	1 033 272	0,39%
ATL 2010/2 TV TMM+1%	23 000	2 300 000	2 363 443	0,88%
ATL 2011 TF 6.25%	5 000	500 000	515 820	0,19%
ATL 2011 TF 6.25%	5 000	500 000	515 820	0,19%
ATL 2011 TF 6.25%	2 100	210 000	216 645	0,08%
ATL 2012-1 TF 6.15%	13 000	1 300 000	1 321 549	0,49%
ATL 2012-1 TF 6.15%	10 000	1 000 000	1 016 576	0,38%
ATTIJ BANK 2010 TMM+0.6%	17 500	1 499 995	1 536 465	0,57%
ATTIJ BANK 2010 TMM+0.6%	12 500	1 071 425	1 097 475	0,41%
ATTIJ LEASING 2010-1TF 5.3%	10 000	600 000	600 976	0,22%
ATTIJ LEASING 2010-1TV TMM+1%	10 000	600 000	600 824	0,22%
ATTIJ LEASING 2011 TF 6%	20 000	2 000 000	2 068 912	0,77%
ATTIJ LEASING 2012/1 TF 6.25%	20 000	2 000 000	2 033 696	0,76%
ATTIJARI LEASING SUB TF 5.5%	10 000	1 000 000	1 030 136	0,38%
BH 2009 A TMM+0.8%	30 000	3 000 000	3 078 840	1,15%
BH 2009 B TF 5.3%	30 000	3 000 000	3 095 832	1,15%
BTE 2009 TF 5.25%	15 000	1 050 000	1 051 932	0,39%
BTE 2010 CA TF 5.2%	10 000	800 000	801 280	0,30%
BTE 2010 CA TV TMM+0.7%	18 500	1 480 000	1 481 894	0,55%
BTE 2010 CB TF 5.85%	16 500	1 485 000	1 487 666	0,55%
BTE 2011 A TV TMM+1.3%	14 000	1 400 000	1 435 795	0,54%
BTE 2011 A TV TMM+1.3%	5 000	500 000	512 784	0,19%
BTE 2011 B TF 6.25%	6 000	600 000	619 315	0,23%
BTE 2011 B TF 6.25%	20 000	2 000 000	2 064 384	0,77%
BTE 2011 B TF 6.25%	5 000	500 000	516 096	0,19%
BTK 2009 TV TMM+0.8%	25 000	2 166 650	2 212 870	0,83%
BTK 2009 TV TMM+0.8%	10 000	866 660	885 148	0,33%
BTK 2012/1 TF 6.30%	20 000	2 000 000	2 012 427	0,75%
CHO 2009 TV TMM+1%	6 000	600 000	618 845	0,23%

CHO COMPANY 2009 TV TMM+1	3 000	300 000	308 246	0,11%
CIL 2005/1	10 000	200 000	210 832	0,08%
CIL 2007/1	5 000	100 000	103 052	0,04%
CIL 2007/2	5 000	100 000	103 164	0,04%
CIL 2009/1 TF 5.5%	10 000	400 000	403 520	0,15%
CIL 2009/1 TV TMM+1%	5 000	200 000	201 556	0,08%
CIL 2009/2 TF 5.375%	7 500	300 000	300 492	0,11%
CIL 2009/2 TV TMM+0.75%	5 000	200 000	200 260	0,07%
CIL 2009/3 TF 5.25%	10 000	600 000	616 984	0,23%
CIL 2009/3 TV TMM+0.75%	8 500	510 000	521 968	0,19%
CIL 2010/1 TF 5.25%	15 000	900 000	906 528	0,34%
CIL 2010/1 TV TMM+0.75%	10 000	600 000	603 824	0,23%
CIL 2010/2 TF 5.375%	15 000	1 200 000	1 247 076	0,46%
CIL 2010/2 TV TMM+0.75%	12 500	1 000 000	1 031 170	0,38%
CIL 2011/1 TF 5.5%	15 000	1 200 000	1 233 132	0,46%
CIL 2011/1 TV TMM+0.75%	15 000	1 200 000	1 226 592	0,46%
CIL 2012/1 TF 6%	2 500	250 000	256 082	0,10%
CIL 2012/1 TF 6%	1 000	100 000	102 433	0,04%
ELW 2010 TF 5.45%	10 000	800 000	825 320	0,31%
ELW 2010 TV TMM+0.775%	10 000	800 000	820 336	0,31%
EO "SIHM 2008	4 000	240 000	240 640	0,09%
EO STB 2008/1	50 000	4 200 000	4 273 920	1,59%
EO SUBORDONNE ATL 2008	15 000	1 500 000	1 509 204	0,56%
EO TL 2008-02	10 000	400 000	417 608	0,16%
EO TL 2008-03	7 000	280 000	289 895	0,11%
HL 2008-1	10 000	200 000	204 296	0,08%
HL 2009/2 TF 5.5%	10 000	400 000	400 288	0,15%
HL 2009/2 TV TMM+1	20 000	800 000	800 464	0,30%
HL 2009-1 TF 5.75%	11 500	460 000	463 192	0,17%
HL 2009-1 TV TMM+1.5%	11 500	460 000	462 981	0,17%
HL 2010/1 TF 5.25%	20 000	1 200 000	1 214 496	0,45%
HL 2010/1 TV TMM+0.75	10 000	600 000	606 272	0,23%
HL 2010/2 TF 5.45%	15 000	1 200 000	1 244 436	0,46%
HL 2010/2 TV TMM+0.775	15 000	1 200 000	1 235 016	0,46%
HL 2012/1 TF 6.75%	20 000	2 000 000	2 000 880	0,75%
MEUBLATEX 2008 TF 5.4%	1 000	80 000	80 322	0,03%
MEUBLATEX INDUS 2010/ 5.3%	3 000	300 000	305 611	0,11%
MOURADI PALACE 2005	1 000	20 000	20 285	0,01%
STB 2008/2	40 000	3 250 000	3 354 640	1,25%
STB 2010/1 TF 5.3%	25 000	2 166 575	2 214 908	0,83%
STB 2010/1 TV TMM+0.7%	25 000	2 000 000	2 037 075	0,76%
STB 2011 TF 6.1%	20 000	2 000 000	2 066 320	0,77%
TL 2008-01	8 000	160 000	162 118	0,06%
TL 2009 SUB TF 5.65%	7 000	280 000	280 207	0,10%
TL 2009/2 TF 5.125%	5 000	300 000	306 268	0,11%
TL 2009/2 TV TMM+0.625%	5 000	300 000	305 296	0,11%
TL 2010/1 TF 5.125%	10 000	600 000	608 224	0,23%
TL 2010/1 TV TMM+0.625%	10 000	600 000	607 064	0,23%
TL 2010/2 TF 5.375%	15 000	1 200 000	1 245 096	0,46%
TL 2010/2 TV TMM+0.75%	15 000	1 200 000	1 235 820	0,46%
TL 2011/3 TF 5.85%	15 000	1 500 000	1 547 316	0,58%
TL 2011-1 TF 5.75%	12 500	1 000 000	1 014 370	0,38%
TL 2011-1 TV TMM+0.9%	12 500	1 000 000	1 011 800	0,38%
TL 2011-2 TF 5.95%	20 000	2 000 000	2 088 160	0,78%
TL 2012/1 TF 6.15%	3 450	345 000	350 813	0,13%
TL SUB 2010 TF 5.7%	10 000	800 000	821 592	0,31%
TL SUB 2010 TV TMM+1.1%	10 000	800 000	818 048	0,31%
UIB 2009/1 5.25%TF	20 000	1 400 000	1 412 240	0,53%
UIB 2011/1 TF 6.3% B	15 000	1 425 000	1 431 888	0,53%
UIB 2011/2 TF 5.9%	20 000	2 000 000	2 063 360	0,77%
UIB 2011/2 TF 5.9%	2 000	200 000	206 336	0,08%
UNIFACTOR 2010 TF 5.5%	5 000	400 000	411 572	0,15%
UNIFACTOR 2010 TV TMM+1%	5 000	400 000	409 816	0,15%

Bons du trésor assimilables		55 567 795	56 248 179	20,97%
BTA 03/2019	19 000	19 307 600	19 693 715	7,34%
BTA 07/2017	3 200	3 543 000	3 454 893	1,29%
BTA 05/2022	7 172	7 680 577	7 745 178	2,89%
BTA 08/2022	24 319	23 167 133	23 436 241	8,74%
BTA 7 ANS 5.25% 2016	1 365	1 385 735	1 408 539	0,53%
BTA 7ANS 5.5% 10/2018	500	483 750	509 613	0,19%
Bons du trésor zéro coupon		11 451 450	15 259 043	5,69%
BTZC 10/2018	1 200	643 500	781 408	0,29%
BTZC 10/2016	19 900	10 807 950	14 477 635	5,40%
Titres OPCVM		8 580 320	8 798 375	3,28%
AL AMANAH FCP	4 000	401 908	400 588	0,15%
ATTIJARI OBLIG SICAV	19 875	2 000 001	2 016 498	0,75%
FCP CAPITAL ET GARANT	600	600 000	803 940	0,30%
FCP HELION MONEO	1978	201 781	202 822	0,08%
INTER OBLIG SICAV	18 956	1 999 953	2 000 446	0,75%
MAXULA INVST SICAV	9 976	1 027 556	1 030 162	0,38%
MAXULA PLACEMENT SICAV	4 949	510 253	503 130	0,19%
PLACEMENT OBLIGATAIRE	1 878	197 680	192 805	0,07%
SANADET	1 297	141 180	137 809	0,05%
SICAV ENTREPRISE	14 567	1 500 008	1 510 175	0,56%
TOTAL		216 929 050	224 309 319	83,63%
Pourcentage par rapport au total actifs				81,49%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2012 à D : 38.800.081, se détaillant comme suit :

			Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2012	% actif net
<u>Billets de trésorerie avalisés</u>				5 901 494	5 973 240	2,23%
BT HL	du 16/04/2012 à 5,60%	pour 180 jours	EL BARAKA	978 210	998 547	0,37%
BT HL	du 07/05/2012 à 5,60%	pour 180 jours	EL BARAKA	978 210	996 005	0,37%
BT HL	du 12/07/2012 à 5,60%	pour 180 jours	BTL	978 210	988 015	0,37%
BT HL	du 08/08/2012 à 5,60%	pour 90 jours	BTL	988 955	995 582	0,37%
BT HL	du 23/07/2012 à 5,60%	pour 90 jours	BTL	1 977 909	1 995 091	0,74%
<u>Billets de trésorerie émis par les sociétés cotées ou bénéficiant d'une notation:</u>				18 215 203	18 290 840	6,82%
BT SITS	du 12/07/2012 à 5,95%	pour 90 jours		988 275	998 827	0,37%
BT AL	du 27/07/2012 à 5,85%	pour 90 jours		988 469	996 925	0,37%

BT HL	du 08/08/2012 à 5,80%	pour 90 jours	2 471 415	2 488 566	0,93%
BT SITS	du 22/08/2012 à 5,95%	pour 90 jours	988 274	993 486	0,37%
BT CIL	du 21/08/2012 à 5,90%	pour 90 jours	988 372	993 669	0,37%
BT HL	du 20/09/2012 à 6%	pour 40 jours	746 026	747 119	0,28%
BT TELNET	du 15/09/2012 à 6,25%	pour 180 jours	1 951 515	1 955 825	0,73%
BT ELECTROSTAR	du 20/09/2012 à 6%	pour 90 jours	988 177	989 622	0,37%
BT HL	du 22/09/2012 à 6%	pour 90 jours	988 177	989 360	0,37%
BT HL	du 25/09/2012 à 6%	pour 90 jours	988 177	988 966	0,37%
BT AMS	du 28/09/2012 à 6%	pour 30 jours	697 214	697 493	0,26%
BT ELECTROSTAR	du 13/09/2012 à 6%	pour 90 jours	988 177	990 542	0,37%
BT HL	du 11/09/2012 à 6%	pour 90 jours	1 976 355	1 981 609	0,74%
BT HL	du 31/08/2012 à 6%	pour 90 jours	1 482 266	1 488 374	0,55%
BT ELECTROSTAR	du 15/08/2012 à 6%	pour 120 jours	984 314	990 457	0,37%
<u>Comptes à terme</u>			7 500 000	7 653 617	2,85%
Placement au 09/12/2012 (4,85%)			2 000 000	2 011 267	0,75%
Placement au 17/12/2012 (au TMM+0.7%)			5 500 000	5 642 350	2,10%
<u>Certificats de dépôt</u>			990 241	997 374	0,37%
Certificat de dépôt BTE au 25/10/2012 (au taux de 4,94%)			990 241	997 374	0,37%
<u>Bon de trésor à court terme</u>			5 749 612	5 885 010	2,19%
BTC au 15/01/2013 acquis le 25 janvier 2012			2 282 239	2 329 886	0,87%
BTC au 27/11/2012 acquis le 23/12/2011			3 467 373	3 555 124	1,33%
TOTAL			38 356 550	38 800 081	14,47%
Pourcentage par rapport au total des actifs					14,10%

Note 6 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2012 à D : 2.354.616 contre D : 2.497.959 pour la même période de l'exercice précédent se détaillant ainsi :

	Trimestre 3 2012	Trimestre 3 2011
<u>Revenus des obligations</u>	<u>1 499 670</u>	<u>1 429 865</u>
- Intérêts	1 499 670	1 429 865
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>854 946</u>	<u>1 066 753</u>
- Intérêts des BTA et BTZC	854 946	1 066 753
<u>Revenus des OPCVM</u>		<u>1 341</u>
- Dividendes	-	-
- Autres	-	1 341
TOTAL	2 354 616	2 497 959

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2012 à D : 431.782, contre D : 409.106 pour la même période de l'exercice précédent, se détaillant ainsi :

	Trimestre 3 2012	Trimestre 3 2011
Intérêts des billets de trésorerie	246 999	157 759
Intérêts des comptes à terme	57 283	171 145
Intérêts des dépôts à vue	25 195	22 078
Intérêts des certificats de dépôts	55 354	58 124
Intérêts des bon de trésor à court terme	46 951	-
TOTAL	431 782	409 106

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30/09/2012 à D : 595.282, contre D : 612.398 au 30/09/2011 et représente la rémunération du gestionnaire au titre du troisième trimestre.

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2012 à D : 6.444.757, contre D : 491.487 au 30/09/2011 et s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2012</u>	<u>30/09/2011</u>
Redevance du CMF	21 914	46 828
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée de septembre	622 843	357 298
Retenue à la source	-	87 361
Achat obligations à payer	5 800 000	-
Total	<u>6 444 757</u>	<u>491 487</u>

Note 10 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2012 à D : 26.007, contre un solde de D : 24.324 à la même date de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>30/09/2012</u>	<u>30/09/2011</u>
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	25 550	24 300
Autres produits à recevoir	457	24
Total	<u>26 007</u>	<u>24 324</u>

Note 11 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2012 à D : 595.884 , contre D : 612.999 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2011 et représente la rémunération du gestionnaire.

Note 12 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/07 au 30/09/2012 à D : 67.540 contre D : 70.902 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent ainsi :

	<u>30/09/2012</u>	<u>30/09/2011</u>
Redevance du CMF	67 331	69 265
Services bancaires et assimilés	209	1 637
Total	<u>67 540</u>	<u>70 902</u>

Note 13 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 30 septembre 2012, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2011

Montant	256 445 857
Nombre de titres	2 511 103
Nombre d'actionnaires	3 117

Souscriptions réalisées

Montant	262 770 276
Nombre de titres émis	2 573 031
Nombre d'actionnaires nouveaux	766

Rachats effectués

Montant	(257 271 367)
Nombre de titres rachetés	(2 519 186)
Nombre d'actionnaires sortants	(545)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	141 906
Plus (ou moins) values réalisées sur titres	(840 423)
Régularisation des sommes non distribuables	(930)

Capital au 30-09-2012

Montant	261 245 319
Nombre de titres	2 564 948
Nombre d'actionnaires	3 338

AL HIFADH SICAV**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2012****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES
AU 30 SEPTEMBRE 2012**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la société « AL HIFADH SICAV » ainsi que sur la composition de ses actifs pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2012.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « AL HIFADH SICAV » comprenant le bilan au 30 septembre 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les états financiers trimestriels de la société « AL HIFADH SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 septembre 2012, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 22 octobre 2012

Le commissaire aux comptes

Adnène ZGHIDI

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2012

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Actif	Note	30-sept.-12	30-sept.-11	31-déc.-11
Portefeuille-titres	3.1	21 720 613,293	19 810 148,299	20 080 579,782
Obligations et valeurs assimilées		13 326 506,581	12 091 243,227	12 488 413,786
Emprunts d'Etat et valeurs assimilés		7 035 541,712	7 142 851,572	7 222 789,996
Titres des Organismes de Placement Collectif		1 358 565,000	576 053,500	369 376,000
Placements monétaires et disponibilités	3.3	5 604 439,881	8 642 561,350	7 924 733,418
Placements monétaires		4 178 745,881	8 463 496,389	7 574 600,544
Disponibilités		1 425 694,000	179 064,961	350 132,874
Créances d'exploitation	3.5	75,228	1 348,903	3 255,741
Total Actif		27 325 128,402	28 454 058,552	28 008 568,941
Passif				
Opérateurs Créditeurs	3.6	48 718,113	49 766,172	50 337,945
Autres créditeurs divers	3.7	13 694,545	13 443,639	17 204,128
Total Passif		62 412,658	63 209,811	67 542,073
Actif net		27 262 715,744	28 390 848,741	27 941 026,868
Capital	3.8	26 507 655,241	27 610 224,152	26 931 631,604
Sommes distribuables		755 060,503	780 624,589	1 009 395,264
Résultat d'exploitation de la période		752 161,780	761 423,655	1 014 896,809
Régularisation du résultat d'exploitation de la période		2 829,971	18 968,884	-5 728,033
Sommes distribuables des exercices antérieurs		68,752	232,050	226,488
Actif net		27 262 715,744	28 390 848,741	27 941 026,868
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		27 325 128,402	28 454 058,552	28 008 568,941

ETAT DE RESULTAT TRIMESTRIEL
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Note	Période du 1er juillet au 30 sept 2012	Période du 1er janvier au 30 sept 2012	Période du 1er juillet au 30 sept 2011	Période du 1er janvier au 30 sept 2011	Période au 31 décembre 2011
Revenus du portefeuille titres 3.2	237 254,972	763 003,732	217 217,081	653 514,497	879 597,936
Dividendes des OPCVM	0,000	48 468,000	0,000	0,000	0,000
Revenus des obligations de sociétés	147 496,950	444 911,078	126 298,750	384 975,190	520 083,929
Revenus des emprunts d'Etat et valeurs assimilées	89 758,022	269 624,654	90 918,331	268 539,307	359 514,007
Revenus des autres valeurs	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Revenus des placements monétaires 3.4	51 767,323	165 643,711	103 297,838	286 734,582	375 813,543
Revenus des bons de trésors	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Revenus des billets de trésorerie	33 231,296	110 794,469	54 483,586	194 611,254	237 266,572
Revenus des certificats de dépôt	15 576,620	20 351,874	0,000	0,000	0,000
Revenus des Dépôts à Terme	0,000	29 768,239	46 063,631	88 045,764	132 999,036
Revenus des comptes à vue	2 959,407	4 729,129	2 750,621	4 077,564	5 547,935
	289 022,295	928 647,443	320 514,919	940 249,079	1 255 411,479
Charges de gestion des placements 3.9	(48 718,112)	(143 104,853)	(49 766,170)	(145 662,340)	(196 000,284)
Revenu net des placements	240 304,183	785 542,590	270 748,749	794 586,739	1 059 411,195
Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges 3.10	(11 383,824)	(33 380,810)	(11 279,019)	(33 163,084)	(44 514,386)
Résultat d'exploitation	228 920,359	752 161,780	259 469,730	761 423,655	1 014 896,809
Régularisation du résultat d'exploitation	(28 559,316)	2 829,971	23 149,956	18 968,884	(5 728,033)
Report à nouveau	(3,123)	68,752	10,058	232,050	226,488
Sommes distribuables de la période	200 357,920	755 060,503	282 629,744	780 624,589	1 009 395,264
Report à nouveau (annulation)	3,123	(68,752)	(10,058)	(232,050)	(226,488)
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	28 559,316	(2 829,971)	(23 149,956)	(18 968,884)	5 728,033
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	8 372,384	(66 477,842)	(21 855,656)	(64 478,247)	(84 522,661)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	(18 480,463)	(26 996,962)	(56,100)	(292,418)	3 826,488
Frais de négociation	0,000	(26,744)	0,000	(561,029)	(1 282,473)
Résultat de la période	218 812,280	658 660,232	237 557,974	696 091,961	932 918,163

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET TRIMESTRIEL
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 1er juillet au 30 sept 2012	Période du 1er janvier au 30 sept 2012	Période du 1er juillet au 30 sept 2011	Période du 1er janvier au 30 sept 2011	Période au 31 décembre 2011
Variation de l'actif net résultant	218 812,280	658 660,232	237 557,974	696 091,961	932 918,163
des opérations d'exploitation					
Résultat d'exploitation	228 920,359	752 161,780	259 469,730	761 423,655	1 014 896,809
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	8 372,384	(66 477,842)	(21 855,656)	(64 478,247)	(84 522,661)
Plus ou moins valeurs réalisées sur cession des titres	(18 480,463)	(26 996,962)	(56,100)	(292,418)	3 826,488
Frais de négociation	0,000	(26,744)	0,000	(561,029)	(1 282,473)
Distributions de dividendes	0,000	(1 009 333,809)	0,000	(1 005 269,969)	(1 005 269,969)
Transaction sur capital	(1 236 688,553)	(327 637,547)	1 220 368,546	847 217,655	160 569,580
Souscription	14 941 622,008	47 493 778,216	13 535 227,583	50 159 096,255	66 401 748,621
Capital	14 565 900,000	46 681 600,000	13 151 200,000	49 206 300,000	64 849 700,000
Régularisation des sommes non distribuables	21 618,175	147 021,783	77 693,516	336 479,935	416 963,652
Régularisation des sommes distribuables	354 103,833	665 156,433	306 334,067	616 316,320	1 135 084,969
Rachat	16 178 310,561	47 821 415,763	12 314 859,037	49 311 878,600	66 241 179,041
Capital	15 772 200,000	47 009 300,000	11 961 400,000	48 382 900,000	64 685 000,000
Régularisation des sommes non distribuables	23 444,289	149 796,598	70 284,984	331 654,131	415 383,444
Régularisation des sommes distribuables	382 666,272	662 319,165	283 174,053	597 324,469	1 140 795,597
Variation de l'actif net	(1 017 876,273)	(678 311,124)	1 457 926,520	538 039,647	88 217,774
Actif net					
En début de période	28 280 592,017	27 941 026,868	26 932 922,221	27 852 809,094	27 852 809,094
En fin de période	27 262 715,744	27 262 715,744	28 390 848,741	28 390 848,741	27 941 026,868
Nombre d'actions					
En début de période	276 796	268 010	262 699	266 363	266 363
En fin de période	264 733	264 733	274 597	274 597	268 010
Valeur liquidative	102,981	102,981	103,390	103,390	104,253
Taux de rendement	0,79%	2,43%	0,85%	2,52%	3,36%

Notes aux états financiers trimestriels
Arrêtés au 30 septembre 2012

1. Présentation de la société :

AL HIFADH SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 10 juin 2008 et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 5 décembre 2007.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, AL HIFADH SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2. Référentiel et principes comptables appliqués :

Les états financiers intermédiaires d'AL HIFADH SICAV arrêtés au 30 septembre 2012, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

2.1. Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV arrêtés au 30/09/2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2.2. Principes comptables appliqués :

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents:

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires ainsi que les rendements des actions SICAV sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2.2. Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus). Les placements en BTA sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.2.3. Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1. Portefeuille titres :

Le solde de ce poste se détaille comme suit:

Désignation du titre	Nombre	Cout d'acquisition	Valeur au 30 septembre 2012	% Actif Net
<u>Titres OPCVM</u>				
Actions des SICAV	13 000	1 359 100,314	1 358 565,000	4,983%
Actions MILLINUM SICAV	13 000	1 359 100,314	1 358 565,000	4,983%
<u>Obligations de sociétés et valeurs assimilées</u>				
<u>Obligations admises à la cote</u>	157 765	13 134 464,032	13 326 506,581	48,882%
AIL 2010-1	5 500	330 000,000	336 608,800	1,235%
AMEN BANK 2006	300	15 029,911	15 391,351	0,056%
AMEN BANK SUB 2010	7 000	606 642,458	608 428,858	2,232%
AMEN BANK SUB 2011	10 000	900 000,000	900 600,000	3,303%
ATB 2007/1(25 ANS)	4 250	340 020,658	345 287,258	1,267%
ATL 2011 TF	10 000	1 000 000,000	1 031 560,000	3,784%
ATTIJARI LEAS.2011	2 000	200 000,000	206 872,000	0,759%
BH 2009-B	15 000	1 500 000,000	1 547 436,000	5,676%
BTE 2010-B	15 000	1 350 000,000	1 352 424,000	4,961%
BTE 2011-TV	2 000	200 000,000	204 910,400	0,752%
BTE*2010-B	2 000	160 000,000	160 256,000	0,588%
BTEI 2011-TV	1 000	100 000,000	102 455,200	0,376%
BTK-2009	2 500	216 658,827	221 076,827	0,811%
BTK-2012-1	5 000	500 000,000	502 830,685	1,844%
CIL 2007-1	300	6 003,360	6 228,480	0,023%
CIL 2010/1	30 000	1 800 000,000	1 813 056,000	6,650%
MEUBLATEX INDUSTRIE 2010	2 000	200 000,000	203 740,800	0,747%
STB 2010/1	15 000	1 299 900,000	1 328 892,000	4,874%
TLS 2008-1	1 000	20 008,864	20 268,064	0,074%
UIB 2009/1 (20 ANS)	25 500	2 167 500,000	2 188 614,000	8,028%
UIB 2011/2 (7 ANS)	2 180	218 000,000	224 605,952	0,824%
UTL2005	235	4 699,954	4 963,906	0,018%
<u>Obligations non admises à la cote</u>	0	0,000	0,000	0,000%
<u>Titres de créance émis par le Trésor négociables sur le marché financier</u>	6 526	6 869 044,084	7 035 541,712	25,806%
BTA 5.5% MARS 2019	1 000	1 015 343,896	1 040 176,696	3,815%
BTA 6.75% JUILLET 2017	395	416 671,980	421 463,804	1,546%
BTA 6.9 9 MAI 2022 (15 ANS)	2 192	2 395 747,037	2 443 814,967	8,964%
BTA 7.5-04/2014 (10 ANS)	1 905	1 966 969,918	2 020 518,705	7,411%
BTA 7-02/2015 (10 ANS)	937	972 366,800	1 006 149,773	3,691%
BTA 8.25-07/2014 (12 ANS)	97	101 944,453	103 417,767	0,379%
TOTAL		21 362 608,430	21 720 613,293	79,671%

3.2. Les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent 763 003,732 DT pour la période du 01/01 au 30/09/2012 et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du 1er Juillet au 30 Septembre 2012	Période du 1er janvier au 30 Septembre 2012	Période du 1er janvier au 30 septembre 2011
Dividendes	0,000	48 468,000	0,000
- des Titres OPCVM	0,000	48 468,000	0,000
Revenus des obligations et valeurs assimilées	237 254,972	714 535,732	653 514,497
Revenus des obligations de sociétés	<u>147 496,950</u>	<u>444 911,078</u>	<u>384 975,190</u>
- intérêts	147 496,950	444 911,078	384 975,190
- primes de remboursement	0,000	0,000	0,000
Revenus des Emprunts d'Etat	<u>89 758,022</u>	<u>269 624,654</u>	<u>268 539,307</u>
- intérêts	89 758,022	269 624,654	268 539,307
- primes de remboursement	0,000	0,000	0,000
Revenus des autres valeurs	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
- intérêts	0,000	0,000	0,000
TOTAL	237 254,972	763 003,732	653 514,497

3.3. Les placements monétaires et disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2012 à 5 604 439,881 DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% Actif Net
Placements monétaires		4 159 486,074	4 178 745,881	15,328%
Emetteur STUSID BANK				
Certificats de dépôt STUSID BANK à moins d'1 an	3	1 985 728,444	1 992 437,670	7,308%
Certificats de dépôt STUSID BANK à moins d'un an	3	1 985 728,444	1 992 437,670	7,308%
Emetteur ELECTROSTAR				
Billets de trésorerie à moins d'un an	1	592 440,945	597 031,803	2,190%
Billets de trésorerie à moins d'1 an Electrostar	1	592 440,945	597 031,803	2,190%
Emetteur SOPAT				
Billets de trésorerie à moins d'un an	2	594 086,448	595 076,993	2,183%
Billets de trésorerie à moins d'1 an SOPAT	2	594 086,448	595 076,993	2,183%
Emetteur STEQ				
Billets de trésorerie à moins d'un an	2	987 230,237	994 199,415	3,647%
Billets de trésorerie à moins d'1 an STEQ	2	987 230,237	994 199,415	3,647%
Disponibilités		1 425 694,000	1 425 694,000	5,229%
Dépôts à vue		1 425 694,000	1 425 694,000	5,229%
Sommes à l'encaissement		0,000	0,000	0,000%
Sommes à régler		0,000	0,000	0,000%
TOTAL		5 585 180,074	5 604 439,881	20,557%

3.4. Les revenus des placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01 au 30/09/2012 à 165 643,711 DT et représente le montant des intérêts courus au titre de la période du 01/01 au 30/09/2012 sur les billets de trésorerie, certificats de dépôt et compte à vue et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1er juillet au 30 septembre 2012	Période du 1er janvier au 30 septembre 2012	Période du 1er janvier au 30 septembre 2011
Intérêts des bons de trésor	0,000	0,000	0,000
Intérêts des billets de trésorerie	33 231,296	110 794,469	194 611,254
Intérêts des certificats de dépôt	15 576,620	20 351,874	0,000
Intérêts des autres placements	0,000	29 768,239	88 045,764
Intérêts des comptes courants	2 959,407	4 729,129	4 077,564
TOTAL	51 767,323	165 643,711	286 734,582

3.5. Les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent à 75,228 DT au 30/09/2012 et se détaillent comme suit :

Désignation	Montant au 30/09/2012	Montant au 30/09/2011
Retenues à la source sur titres achetés en bourse	75,228	48,903
Agios créditeurs à recevoir	0,000	1 300,000
TOTAL	75,228	1 348,903

3.6. Les opérateurs Créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2012 à 48 718,113 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 30/09/2012	Montant au 30/09/2011
Rémunération Distributeurs	17 399,324	17 773,630
Rémunération gestionnaire	20 879,188	21 328,362
Rémunération dépositaire	10 439,601	10 664,180
TOTAL	48 718,113	49 766,172

3.7. Autres Créditeurs Diverss :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2012 à 13 694,545 DT et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes et les jetons de présence des administrateurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 30/09/2012	Montant au 30/09/2011
Redevance CMF	2 234,704	2 334,070
Provision jeton de présence	4 497,477	4 493,499
Honoraires commissaire aux comptes	6 775,471	6 404,707
TCL	186,893	211,363
Impôt à payer	0,000	0,000
Frais dépositaires à payer	0,000	0,000
TOTAL	13 694,545	13 443,639

3.8. Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période du 01/01/2012 au 30/09/2012 se détaillent ainsi :

Capital initial au 01/01/2012	
Montant	26 801 000,000
Nombre de titres	268 010
Souscriptions réalisées (en nominal)	
Montant	46 681 600,000
Nombre de titres émis	466 816
Rachats effectués (en nominal)	
Montant	47 009 300,000
Nombre de titres rachetés	470 093
Capital au 30/09/2012	
Montant (en nominal)	26 473 300,000
Sommes non distribuables	34 355,241
Montant du capital au 30/09/2012	26 507 655,241
Nombre de titres	264 733

3.9. Les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements se détaillent comme suit:

Désignation	Période du 1er juillet au 30 septembre 2012	Période du 1er janvier au 30 septembre 2012	Période du 1er janvier au 30 septembre 2011
Rémunération Distributeurs	17 399,323	51 108,871	52 022,262
Rémunération gestionnaire	20 879,188	61 330,640	62 426,716
Rémunération dépositaire	10 439,601	30 665,342	31 213,362
TOTAL	48 718,112	143 104,853	145 662,340

3.10. Les autres charges

Les autres charges des placements se détaillent comme suit:

Désignation	Période du 1er juillet au 30 septembre 2012	Période du 1er janvier au 30 septembre 2012	Période du 1er janvier au 30 septembre 2011
Rémunération commissaire aux comptes	2 337,720	6 588,572	5 983,614
Redevance CMF	6 959,587	20 443,137	20 808,486
Jetons de présence	1 508,156	4 491,682	4 487,574
Autres impôts	578,361	1 857,419	1 883,410
TOTAL	11 383,824	33 380,810	33 163,084

4. Autres informations :

Les données par action et les ratios pertinents au 30/09/2012 se détaillent ainsi :

4.1- Données par action

Désignation	30/09/2012	30/09/2011
Revenus des placements	3,508	3,424
Charges de gestion des placements	- 0,541	0,530
REVENUS NET DES PLACEMENTS	2,967	2,894
Autres produits	-	-
Autres charges	- 0,126	- 0,121
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2,841	2,773
Régularisation du résultat d'exploitation	0,011	0,069
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	2,852	2,842
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres	- 0,251	- 0,235
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	- 0,102	- 0,001
Frais de négociation	0,000	- 0,002
Plus ou moins values sur titres et frais négociation	- 0,353	- 0,238
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	2,488	2,535
Droits d'Entrée et de sortie	-	-
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE	- 0,353	- 0,238
Régularisation du résultat non distribuable	- 0,010	0,018
SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	- 0,364	- 0,220
Distribution de dividendes	- 3,813	- 3,661
Valeur Liquidative	102,981	103,390

4.2- Ratios de gestion des placements

Désignation	30/09/2012	30/09/2011
Charges de gestion des placements / Actif Net Moyen	-0,1296%	-0,1295%
Autres charges / Actif Net Moyen	-0,0302%	-0,0295%
Résultat distribuable Exercice / Actif Net Moyen	0,6839%	0,6940%

4.3- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de AL HIFADH SICAV est confiée à la Tuniso-Saoudienne d'Intermédiation " TSI", Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La STUSID BANK assure les fonctions de dépositaire pour AL HIFADH SICAV, consistant notamment à conserver les titres et les fonds de la SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, La STUSID BANK perçoit une rémunération TTC de 0,15% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la STUSID BANK assurent le rôle de distributeur des actions d'AL HIFADH SICAV. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.

UNIVERS OBLIGATIONS SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES
AU 30 SEPTEMBRE 2012

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de l' « UNIVERS OBLIGATIONS SICAV » au 30 Septembre 2012 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 30 Septembre 2012, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 56 129 374 Dinars Tunisiens et un bénéfice net de la période de 441 569 Dinars Tunisiens.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société «UNIVERS OBLIGATIONS SICAV » au 30 Septembre 2012, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

Les emplois en actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières représentent 5,01% de l'actif net au 30 Septembre 2012, dépassant ainsi le plafond de 5% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001. Notre conclusion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Tunis, 30 octobre 2012

Le Commissaire aux Comptes
ECC MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

BILAN
arrêté au 30 Septembre 2012
(unité : en Dinars Tunisien)

ACTIF	Notes	30/09/2012	30/09/2011	31/12/2011
AC1- Portefeuille-titres	3.1			
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		2 805 304,344	2 590 908,277	2 610 391,387
Obligations et valeurs assimilées		39 782 669,363	37 782 281,251	37 705 719,675
AC2- Placements monétaires et disponibilités	3.3			
Placements monétaires		4 043 262,675	4 741 592,684	13 499 524,922
Disponibilités		9 496 561,593	9 203 010,813	3 430 466,267
AC3- Créances d' exploitation				
Autres débiteurs		1 575,662	0,641	0,641
TOTAL ACTIF		56 129 373,637	54 317 793,666	57 246 102,892
PASSIF				
PA1- Opérateurs créditeurs	3.5	85 058,769	75 677,041	83 421,257
PA2- Autres créditeurs divers	3.5	4 873,044	4 828,929	5 347,265
TOTAL PASSIF		89 931,813	80 505,970	88 768,522
ACTIF NET		56 039 441,824	54 237 287,696	57 157 334,370
CP1- Capital	3.7	54 643 848,986	52 768 911,491	55 169 744,026
CP2- Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		4,167	861,742	900,683
Sommes distribuables de l'exercice		1 395 588,671	1 467 514,463	1 986 689,661
ACTIF NET		56 039 441,824	54 237 287,696	57 157 334,370
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		56 129 373,637	54 317 793,666	57 246 102,892

ETAT DE RESULTAT
du 1^{er} Juillet 2012 au 30 Septembre 2012
(unité : en Dinars Tunisien)

	Notes	01/07/2012 30/09/2012	01/01/2012 30/09/2012	01/07/2011 30/09/2011	01/01/2011 30/09/2011	01/01/2011 31/12/2011
PR1- Revenu du portefeuille-titres	3.2					
Dividendes		0,000	76 836,793	0,000	79 076,054	79 076,054
Revenu des obligations et valeurs assimilées		405 252,422	1 232 405,427	439 347,720	1 369 078,218	1 775 016,043
PR2- Revenu des placements monétaires	3.4	111 161,478	345 261,350	90 950,132	263 849,458	401 667,674
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		516 413,900	1 654 503,570	530 297,852	1 712 003,730	2 255 759,771
CH1- Charges de gestion des placements	3.6	-75 529,611	-230 868,598	-74 178,452	-222 302,333	-301 080,271
REVENU NET DES PLACEMENTS		440 884,289	1 423 634,972	456 119,400	1 489 701,397	1 954 679,500
PR3- Autres produits		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
CH2- Autres charges	3.6	-15 161,535	-49 867,756	-14 744,491	-45 301,522	-60 625,512
RESULTAT D'EXPLOITATION		425 722,754	1 373 767,216	441 374,909	1 444 399,875	1 894 053,988
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation	3.8	12 772,551	21 821,455	20 093,577	23 114,588	92 635,673
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		438 495,305	1 395 588,671	461 468,486	1 467 514,463	1 986 689,661
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-12 772,551	-21 821,455	-20 093,577	-23 114,588	-92 635,673
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		15 847,776	-17 369,911	25 741,263	-29 245,642	-12 136,333
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		-1,072	101 529,833	-1,071	-1,071	-1,071
Frais de négociation		0,000	-84,690	0,000	0,000	0,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		441 569,458	1 457 842,448	467 115,101	1 415 153,162	1 881 916,584

VARIATION DE L'ACTIF NET
du 1^{er} juillet 2012 au 30 septembre 2012
(unité : en Dinars Tunisien)

	01/07/2012	01/01/2012	01/07/2011	01/01/2011	01/01/2011
	30/09/2012	30/09/2012	30/09/2011	30/09/2011	31/12/2011
AN1- Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation					
Résultat d'exploitation	425 722,754	1 373 767,216	441 374,909	1 444 399,875	1 894 053,988
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	15 847,776	-17 369,911	25 741,263	-29 245,642	-12 136,333
Variation des plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-1,072	101 529,833	-1,071	-1,071	-1,071
Frais de négociation de titres	0,000	-84,690	0,000	0,000	0,000
AN2- Distributions de dividendes	0,000	-1 874 085,125	0,000	-2 077 684,070	-2 077 684,070
AN3- Transactions sur le capital					
Souscriptions					
- Capital	10 496 879,640	31 200 249,600	5 412 063,503	23 538 455,710	34 250 168,953
- Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	15 101,544	21 232,525	-3 631,835	-5 636,571	-9 793,564
- Régularisation des sommes distribuables	236 201,635	993 064,148	135 289,879	889 091,688	1 221 498,524
Rachats					
- Capital	-10 551 415,680	-31 808 598,120	-4 773 810,965	-22 911 676,018	-31 238 546,878
- Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-14 630,686	-22 854,277	3 463,505	8 646,455	11 684,291
- Régularisation des sommes distribuables	-223 429,083	-1 084 743,745	-115 185,884	-815 121,226	-1 077 968,036
VARIATION DE L'ACTIF NET	400 276,828	-1 117 892,546	1 125 303,304	41 229,130	2 961 275,804
AN4- Actif net					
En début de période	55 639 164,996	57 157 334,370	53 111 984,392	54 196 058,566	54 196 058,566
En fin de période	56 039 441,824	56 039 441,824	54 237 287,696	54 237 287,696	57 157 334,370
AN5- Nombre d'actions					
En début de période	542 794	548 298	518 259	518 373	518 373
En fin de période	542 252	542 252	524 601	524 601	548 298
VALEUR LIQUIDATIVE	103,346	103,346	103,388	103,388	104,245
AN6- Taux de rendement	3,26%	3,48%	3,51%	3,51%	3,46%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

du 1^{er} juillet 2012 au 30 septembre 2012
(unité = en Dinar Tunisien)

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au **30 septembre 2012** sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Principes comptables appliqués

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété à leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du **30/09/2012** ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 dernières séances de bourse précédant la date du **30/09/2012**, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent. L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du **30/09/2012** ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle

portée directement, en capitaux propres en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 dernières séances de bourse précédant la date du **30/09/2012**, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent. L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1. Note sur le portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au **30/09/2012** à **42 587 973,707** dinars contre **40 373 189,528** dinars au **30/09/2011** et se détaille ainsi :

Titres OPCVM

<i>Titres des OPCVM</i>	Nombre de titres	Cout d'Acquisition	Valeur au 30/09/2012	% de l'Actif Net
FCP CAP ET GAR	300	300 000,000	401 970,000	0,72
FINA O SICAV	3 925	409 459,050	403 807,925	0,72
MAXULA PLACEMENT SICAV	987	100 017,645	100 341,381	0,18
SANADETT SICAV	7 003	755 663,702	744 082,756	1,33
SICAV ENTREPRISE	11 142	1 144 404,480	1 155 102,282	2,06
Total	23 357	2 709 544,877	2 805 304,344	5,01

Titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier

<i>Emprunts d'Etat</i>	Nombre de titres	Cout d'Acquisition	Valeur au 30/09/2012	% de l'Actif Net
BTA 5,5% MARS 2019	1 000	1 037 820,000	1 050 888,054	1,88
BTA 6,9% MAI 2022	1000	1 089 500,000	1 097 162,860	1,96
BTA	2 000	2 127 320,000	2 148 050,914	3,83

Obligations de sociétés et valeurs assimilées

Obligations et Valeurs Assimilées	Nombre de titres	Cout d'Acquisition	Valeur au 30/09/2012	% de l'Actif Net
AB SUB 2009/A TF	5 000	399 950,000	399 998,000	0,71
AB SUB 2009/B TV	5 000	399 950,000	399 986,000	0,71
AIL 2012/1 TF	15 000	1 500 000,000	1 527 420,000	2,73
AIL 2007	10 000	200 000,000	208 688,000	0,37
AIL 2008	10 000	200 000,000	200 032,000	0,36
AIL 2009-1	4 100	164 000,000	169 149,600	0,30
AIL2010-1 5,25 08042015	5 000	300 000,000	306 076,000	0,55
AMEN BANK 2006 TV	5 000	250 000,000	256 024,000	0,46
AMEN BANK SUB 2010 TV	10 000	866 600,000	869 152,000	1,55
AMEN BANK SUB 2010 TV	10 000	866 600,000	869 152,000	1,55
ATB 2007/1 C D TMM+2%	8 000	640 000,000	649 913,600	1,16
ATB SUB 2009 A LA2 TMM+0,75%	20 000	1 750 000,000	1 771 744,000	3,16
ATB SUB 2009 B LB2 TF	10 000	1 000 000,000	1 017 328,000	1,82
ATL 2006/1 TF	5 000	100 000,000	101 540,000	0,18
ATL 2008/1 TF	9 500	190 000,000	193 359,200	0,35

ATL 2009/3 TMM+0,625 5ANS	2 900	174 000,000	178 319,840	0,32
ATL 2010-1 TF 5,25	15 000	900 000,000	905 484,000	1,62
ATL 2010-1 TF 5,25	15 000	900 000,000	905 484,000	1,62
ATL 2010-1 TF 5,25	5 000	300 000,000	301 828,000	0,54
ATL SUB 2008-1 TF	10 000	1 000 000,000	1 006 136,000	1,80
ATTIJARI LEASING 2010-1 150915	3 500	210 000,000	210 389,200	0,38
ATTIJARI LEASING 201 6 13012017	3 000	300 000,000	310 308,238	0,55
BNA SUB 2009	20 000	1 599 800,000	1 633 320,000	2,91
BTE 10ANS 5,25%	10 000	700 000,000	701 288,000	1,25
BTE 2010 TR A TV	7 000	560 000,000	560 716,800	1,00
BTE 2011 09022032 6,25	5 000	500 000,000	516 052,000	0,92
BTE 2011 09022032 6,25	5 000	500 000,000	516 052,000	0,92
BTE 2011 A TMM+1,3 09022019	2 500	250 000,000	256 138,000	0,46
BTK 2012-1 B TF 6,3 2019 7 ANS	35 000	3 500 000,000	3 522 714,521	6,29
CHO 2009 TMM+1	6 000	600 000,000	618 676,800	1,10
CIL 2005/1 TF	5 000	100 000,000	105 400,000	0,19
CIL 2009/1 TF 5,5%	5 000	200 000,000	201 760,000	0,36
CIL 2009/2 TV TMM+0,75%	5 000	200 000,000	200 296,000	0,36
CIL 2010/2 TF 2MD 03112015	20 000	1 600 000,000	1 662 592,000	2,97
CIL 2012/1 400MD 30032017 5 ANS	4 000	400 000,000	409 468,800	0,73
HL 2008/1 TF	5 000	100 000,000	102 148,000	0,18
HL 2009/2 TF 5,5%	3 500	140 000,000	140 100,800	0,25
HL 2010-1 1MD 18062015	10 000	600 000,000	607 248,000	1,08
HL 2010-1 2MD 18062015	20 000	1 200 000,000	1 214 496,000	2,17
HL 2010-2 2MD 26112015 5,45	20 000	1 600 000,000	1 659 088,000	2,96
HL 2012/1 28092017 1MD 6,75 5	10 000	1 000 000,000	1 000 440,000	1,79
HL 2012/1 28092017 250MD 6,75 5	2 500	250 000,000	250 110,000	0,45
MEUBLATEX 2008 TR F	1 000	80 000,000	80 321,600	0,14
MEUBLATEX IND 2010 26042017	3 000	300 000,000	305 611,200	0,55
MOURADI PALACE 05 TRB	1 700	34 000,000	34 484,160	0,06
STB 2010/1 B TF 5,3 23032025	10 000	866 600,000	885 928,000	1,58
STB SUB 2011 A 6,1 21012019	5 000	500 000,000	516 532,000	0,92
STM 2007 6,5%	2 000	80 000,000	80 113,600	0,14
STM 2007 6,5%	5 000	200 000,000	200 284,000	0,36
SUB AMEN BANK 2012	10 000	1 000 000,000	1 001 464,000	1,79
TL 2007-1 TF	5 000	100 000,000	103 964,000	0,19
TL 2007/2 TF	5 000	100 000,000	103 508,000	0,18
TL 2010-1 01062015 2MD TV	20 000	1 200 000,000	1 213 168,000	2,16
TL 2011-3 5,85 29012017	10 000	1 000 000,000	1 031 456,000	1,84
TL SUB 2009	4 000	160 000,000	160 118,400	0,29
TL 2010-2 1MD 17112015	10 000	800 000,000	829 984,000	1,48
TL 2012-1 A TF 6,5 29052017	10 000	1 000 000,000	1 016 848,000	1,81
UIB 2009/1	5 000	399 962,857	403 624,090	0,72
UIB 2011-7 ANS 5,9 30012019	10 000	1 000 000,000	1 031 592,000	1,84
Obligations privées	503 200	37 031 462,857	37 634 618,449	67,16

Les entrées en portefeuille-titres

Désignation	Date	Quantité	Coût d'acquisition
-Titres OPCVM		987	100 017,645
MAXULA PLACEMENT SICAV	10/08/2012	987	100 017,645
-Obligations des sociétés:		57 500	5 750 000,000
ACHAT OBLIGATIONS 35000 BTK 2012-1	15/08/2012	35 000	3 500 000,000
ACHAT OBLIGATIONS 10000 HL2012/1	31/08/2012	10 000	1 000 000,000
ACHAT OBLIGATIONS 2500 HL2012/1	03/09/2012	2 500	250 000,000
ACHAT OBLIGATIONS 10000 AB SUB 2012-1	17/09/2012	10 000	1 000 000,000
Titres de créances émis par le trésor et négociables sur le marché financier :		0	0,000
		0	0,000
TOTAL		58 487	5 850 017,645

Les sorties du portefeuille titres du 1^{er} juillet 2012 au 30 septembre 2012 se détaillent ainsi :

Désignation	Date	Coût d'acquisition	Coupon encaissé/Cout de cession	Plus ou moins values
Obligations des sociétés:		1983 451,071	1 983 451,071	0,000
REMBOURSEMENT 5000 UIB 2009/1	17/07/2012	33 351,071	33 351,071	0,000
REMBOURSEMENT 5000 CIL 2009/1	20/07/2012	100 000,000	100 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 TL SUB 2007	31/07/2012	100 000,000	100 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 15000 ATL 2010-1	09/08/2012	300 000,000	300 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 15000 ATL 2010-1	09/08/2012	300 000,000	300 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 ATL 2010-1 TF	09/08/2012	100 000,000	100 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 1000 MEUBLATEX 2008 TR F	28/08/2012	20 000,000	20 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 AMEN BANK	15/09/2012	66 700,000	66 700,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 AMEN BANK	15/09/2012	66 700,000	66 700,000	0,000
REMBOURSEMENT 3500 ATTIJARI	15/09/2012	70 000,000	70 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 BTE 10 ANS	15/09/2012	100 000,000	100 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 CIL 2009/2 TV	15/09/2012	100 000,000	100 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 7000 BTE 2010 TR A	17/09/2012	70 000,000	70 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 2000 STM 2007	21/09/2012	40 000,000	40 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 STM 2007	21/09/2012	100 000,000	100 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 3500 HL 2009/2 TF	25/09/2012	70 000,000	70 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 4000 TL SUB 2009	25/09/2012	80 000,000	80 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 AIL2008	30/09/2012	200 000,000	200 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 AB SUB 2009/A	30/09/2012	33 350,000	33 350,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 AB SUB 2009/B	30/09/2012	33 350,000	33 350,000	0,000
				0,000
Titres de créances émis par le trésor et négociables sur le marché financier :		0,000	0,000	0,000
				0,000
TOTAL		1983 451,071	1 983 451,071	0,000

3.2 Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent **405 252,422** dinars au **30 septembre 2012** et se détaillent ainsi:

Revenus des Obligations et valeurs assimilées :	du 01/07/2012 au 30/09/2012	du 01/07/2011 au 30/09/2011
Dividendes		
- Titres OPCVM	0,000	0,000
Revenus des obligations		
- Intérêts	380 248,422	357 830,480
Revenus des titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier		
- Intérêts	25 004,000	81 517,240
TOTAL	405 252,422	439 347,720

3.3. Note sur les placements monétaires et les disponibilités

Les montants placés sur le marché monétaire et les avoirs disponibles s'élèvent au **30/09/2012** à **13 539 824,268** Dinars et se détaillant comme suit :

➤ **Les placements monétaires :**

Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2012	% de L'Actif Net
Certificats de dépôt	0	0,000	0,000	0,00
		0,000	0,000	0,00
Bons du Trésor	0	0,000	0,000	0,00
				0,00
Billets de trésorerie	10	3 913 380,282	4 043 262,675	7,22
ELECTROSTAR 360J 12/10/2012	1	713 380,282	748 779,343	1,34
STM 200 MD 6,25% 03022013	1	200 000,000	206 694,445	0,37
SIHM 1000MD 7% 22022013	1	1 000 000,000	1 034 533,334	1,85
STM 200 MD 6% 18052013	1	200 000,000	203 626,666	0,36
STM 200 000 D 6,5% 03022014	1	200 000,000	206 962,222	0,37
STM 200 MD 6% 03022015	1	200 000,000	206 426,666	0,37
STM 200 MD 6,25% 18052014	1	200 000,000	203 777,778	0,36
SH KANTAQUI 1826J-01/03/2015	1	500 000,000	514 266,666	0,92
STMHM 1826J-01/03/2015	1	500 000,000	514 266,666	0,92
STM 200 MD 6,5% 18052015	1	200 000,000	203 928,889	0,36
Total des placements monétaires		3 913 380,282	4 043 262,675	7,22

➤ **Les disponibilités :**

Disponibilités	Valeur au 30/09/2012	% de L'Actif Net
Avoirs en Banque	8 472 097,947	15,12
Intérêts courus sur compte bancaire	23 359,646	0,04
Placements à terme	1 001 104,000	1,79
Total des disponibilités	9 496 561,593	16,95

3.4. Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires et la rémunération du compte de dépôt au **30/09/2012** s'élèvent à **111 161,478** dinars et se détaillent comme suit :

Revenus des placements monétaires	du 01/07/2012 au 30/09/2012	du 01/07/2011 au 30/09/2011
Rémunération du compte de dépôt	25 311,830	24 318,519
Revenus des Billets de Trésorerie	57 074,479	66 631,613
Revenus des Certificats de Dépôt	27 671,169	0,000
Revenus des BTC	0,000	0,000
Placement à terme	1 104,000	0,000
Autres produits divers sur opérations financières	0,000	0,000
TOTAL	111 161,478	90 950,132

3.5. Notes sur le passif

Le total des passifs exigibles s'élève au **30/09/2012** à **89 931,813** dinars et se détaille ainsi :

Désignation	30/09/2012	30/09/2011
Opérateurs Crédeurs	85 058,769	75 677,041
Gestionnaire	72 384,879	71 033,722
Dépositaire	6 198,220	2 648,061
Commissaire aux comptes	6 475,670	1 995,258
Autres Crédeurs Divers	4 873,044	4 828,929
Etat Impôts et Taxes	343,143	340,375
Conseil du Marché Financier	4 418,146	4 376,799
Compte de régularisation	111,755	111,755
TOTAL	89 931,813	80 505,970

3.6. Notes sur les charges

Nature des charges	du 01/07/2012 au 30/09/2012	du 01/07/2011 au 30/09/2011
Charges de gestion des placements	75 529,611	74 178,452
Commissions de gestions	72 384,879	71 033,722
Commissions de dépôt	892,388	892,386
Honoraire du commissaire aux comptes	2 252,344	2 252,344
Autres Charges	15 161,535	14 744,491
Redevances CMF sur les OPCVM	13 631,613	13 377,163
Taxes Collectivités Locales et timbres fiscaux	1 028,490	1 061,428
Frais d'actes, d'enregistrements et de publications	500,000	305,300
Frais Bancaires	1,032	0,000
Autres Charges	0,400	0,600
TOTAL	90 691,146	88 922,943

3.7. Notes sur le capital

Les mouvements sur le capital pour la période du 1^{er} juillet au 30 septembre 2012 se détaillent ainsi :

Capital au 30/06/2012		
Montant		54 615 931,546
Nominal		54 615 931,546
Nombre de titres		542 794
Nombre d'actionnaires		534
Souscriptions réalisées		
Montant		10 511 981,184
Nominal		10 496 879,640
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice en cours		15 101,544
Nombre de titres émis		104 322
Nombre d'actionnaires nouveaux		34
Rachats effectués		
Montant		-10 566 046,366
Nominal		-10 551 415,680
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice en cours		-14 630,686
Nombre de titres rachetés		-104 864
Nombre d'actionnaires sortants		-48
Capital au 30/09/2012		
Montant		54 643 848,986
Nominal		54 561 395,506
Plus ou moins values réalisées		101 529,833
Plus ou moins values potentiel sur titres		-17 369,911
Frais de négociation		-84,690
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice en cours		-1 621,752
Modification comptable		0,000
Nombre de titres		542 252
Nombre d'actionnaires		520

3.8. Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés et diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions.

	30/09/2012	30/09/2011
Résultats distribuables	425 722,754	441 374,909
Régularisations de l'exercice	12 772,551	20 093,577
Sommes distribuables	438 495,305	461 468,486

4. Autres informations

4.1. Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV est confiée à la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière SCIF - Intermédiaire en Bourse. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société.

En vertu de la convention de gestion signée le 25/08/2000 telle que modifiée par l'avenant du 08 février 2005, entre la Société Univers Obligations **SICAV** et la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière « **SCIF** », la commission de gestion revenant à cette dernière était fixée à 0,4% HT de l'actif net de la SICAV.

Le Conseil d'Administration de la SICAV réuni le 13/03/2007, a autorisé l'augmentation de la commission de gestion à 0,45% HT de l'actif net de la SICAV.

En date du 26 mars 2007, la **SCIF** a signé un avenant à la convention de gestion avec **Univers Obligations SICAV** portant le niveau de la commission de gestion de 0,4% HT à 0,45% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.2. Rémunération du dépositaire

La BTK assure les fonctions de dépositaire des avoirs de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Elle est chargée à ce titre :

- de la conservation des titres de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.
- de l'encaissement des coupons échus des titres revenant à la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.

En contre partie de ses services, la BTK perçoit une rémunération annuelle forfaitaire égale à 3 000,000 dinars HT payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.3. Honoraires du Commissaire aux Comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes sont à la charge d' UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Les frais pris en charge au titre du 3^{ème} trimestre 2012 sont de 2 252,344 dinars TTC.

4.4 Redevance CMF sur les OPCVM

La redevance perçue par le Conseil du Marché Financier sur Univers Obligations SICAV est fixée à 1/365 de 0,1% de l'actif net, arrêté quotidiennement.

La commission est acquittée par Univers Obligations SICAV au profit du CMF est calculée sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. L'actif net utilisé est celui calculé avant provisionnement des redevances dues au CMF de la journée.

Le montant de cette redevance est versé au CMF par le gestionnaire de la SICAV, et ce, au plus tard le dernier jour ouvrable de la première quinzaine du mois suivant.

4.5. Etat Impôts et Taxes

Ce poste représente :

- la TCL sur les revenus bruts de la SICAV ;
- les droits de timbres.

4.6. Frais d'actes, d'enregistrements et de publications :

Il s'agit des frais d'enregistrements, de publications et d'insertions au Journal Officiel des documents des assemblées générales et des conseils d'administration.

4.7. Frais bancaires :

Il s'agit des frais sur encaissement chèque et les frais des placements monétaires.